

# ADDICTION ET DROIT PÉNAL

**8 juillet 2022 - 8h30 - 17h30**  
université de Bordeaux  
Pôle Juridique et Judiciaire,  
Amphithéâtre Duguit



## Direction scientifique

**Sarah Cherqaoui,  
Mathieu Garcia, Hilaire  
Nyadjam Tomi,  
Valentin Laborde,  
Yoann Nabat,  
doctorants.**

### Inscription obligatoire :

Pour les doctorants : inscription sur ADUM (journée d'étude intégrée au catalogue des formations disciplinaires).  
Pour les autres publics : inscription par mail à [yoann.nabat@u-bordeaux.fr](mailto:yoann.nabat@u-bordeaux.fr).



08:30 - **Présentation de la journée :**

Ouverture de la journée, **Evelyne Bonis**, *directrice de l'ISCJ*

Allocution introductive, **Mathieu Garcia** et **Hilaire Nyadjam Tomi**

## Première demie-journée

Présidence : **Marc Auriacombe**, *Professeur à l'université de Bordeaux, directeur-adjoint du Laboratoire Sanpsy, chef du service Addictologie du CH Charles Perrens.*

09:00 - **Introduction : Variations pénales autour d'une notion**

Qu'est-ce que l'addiction ? Tentative d'état des lieux.

**Valentin Laborde**, *doctorant en psychologie, ISCJ*

L'apport de l'analyse criminologique dans l'appréhension pénale des addictions.

**Nathanaël Lesdel**, *doctorant en droit privé et sciences criminelles, ISCJ*

Intervention du droit pénal en matière de lutte contre l'addiction et valeurs sociales protégées.

**Julie Vauret**, *doctorante en droit privé et sciences criminelles, ISCJ*

L'addiction économique : l'exemple du droit pénal des jeux d'argent et de hasard.

**Valentin Weber**, *docteur en droit privé et sciences criminelles, ISCJ*

11:00 - 11h15 - *Pause-café*

11:15 - **I : Addiction et conditions de la responsabilité pénale**

L'addiction au fondement de la responsabilité pénale : culpabilité ou dangerosité ?

**Yoann Nabat**, *doctorant en droit privé et sciences criminelles, ISCJ*

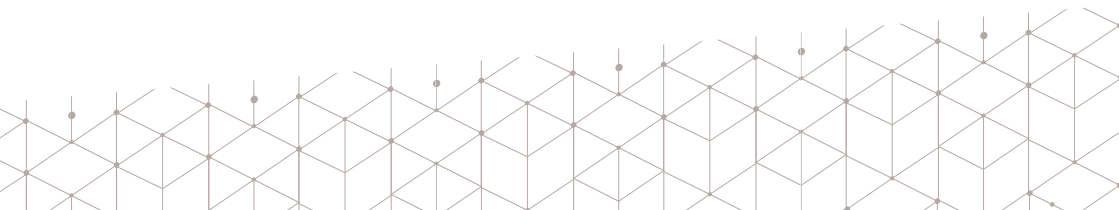
L'apport de la loi du 24 janvier 2022 dans la prise en compte pénale de l'addiction.

**Sarah Cherqaoui**, *doctorante en droit privé et sciences criminelles, ISCJ*

Addiction, agentivité et responsabilités.

**Mathieu Garcia**, *doctorant en psychologie, ISCJ*

12:45 - *fin de la matinée*



## Seconde demie-journée

Présidence : **Virginie Peltier**, *Professeur de droit privé et sciences criminelles, directrice du Master Criminologie, ISCJ*

### II : Addiction et effets de la responsabilité pénale

#### 14:00 - **Le prononcé de la sanction pénale – entre impératifs de prévention et de punition**

L'addiction comme circonstance aggravante.

**Hilaire Nyadjam Tomi**, *doctorant en droit privé et sciences criminelles, ISCJ*

La peine de stage en réponse à une consommation problématique de stupéfiants : entre éducation, prévention et répression.

**Camille Mortier**, *étudiante du M2 Criminologie*

Intervention de **Monsieur Denis Roucou**, *magistrat, Premier vice-président du pôle pénal, Tribunal judiciaire de Bordeaux*

15:30 - 15h45 - Pause-café

#### 15:45 - **L'exécution de la sanction pénale – entre considérations pénales et médicales**

Intervention de **Monsieur Francois Karkach et Madame Nathalie Soliveres**, *Association Addiction France*

Le soin pénalement ordonné.

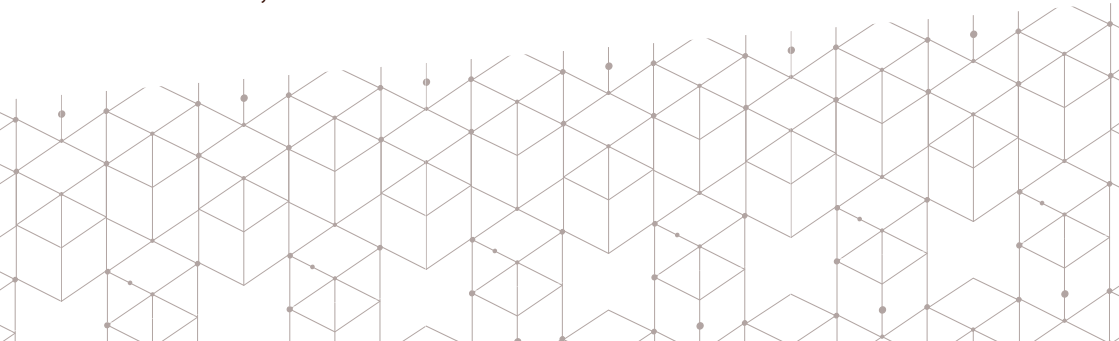
**Grâce Laugel**, *doctorante en droit privé et sciences criminelles, ISCJ*

Intervention de **Monsieur Patrick Le Bihan**, *Professeur, chef du pôle de psychiatrie médico-légale de l'UMD de Cadillac*

#### 17:15 - **Propos conclusifs**

**Valentin Laborde et Yoann Nabat**

17:30 - Fin de la journée



# ADDICTION ET DROIT PÉNAL

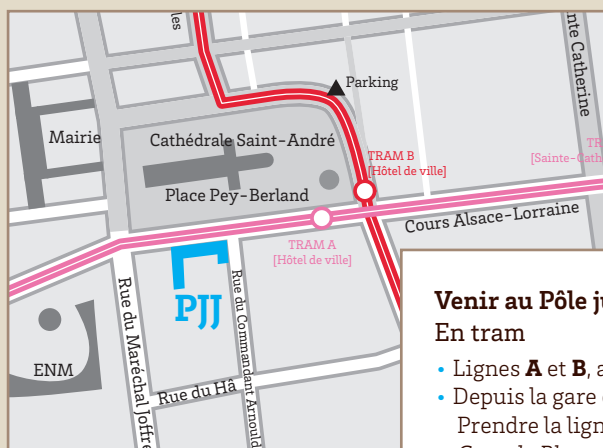
8 juillet 2022 – 8h30 – 17h30

université de Bordeaux, Pôle Juridique et Judiciaire, Amphithéâtre Duguit

Inscription  
obligatoire

**Pour les doctorants :** inscription sur ADUM (journée d'étude intégrée au catalogue des formations disciplinaires).

**Pour les autres publics :** inscription par mail : [yoann.nabat@u-bordeaux.fr](mailto:yoann.nabat@u-bordeaux.fr).



## Venir au Pôle juridique et judiciaire - PJJ En tram

- Lignes **A** et **B**, arrêt « Hôtel de ville »
- Depuis la gare de Bordeaux Saint-Jean :  
Prendre la ligne **C** (direction « Parc des expositions Gare de Blanquefort ») descendre arrêt « Porte de Bourgogne » et prendre le tram **A** (direction « Le Haillan Rostand ») descendre arrêt « Hôtel de ville »



L'association des doctorants  
et docteurs de l'ISCJ

École doctorale

Droit

École doctorale

Sociétés, politique,  
santé publique

Faculté

Droit et

science politique

ISCJ

Institut de sciences  
criminelles et de la justice

université  
de **BORDEAUX**